

# Conseil Municipal du 5 juillet 2021

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

**Travaux de restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame** : L'église sera fermée au public tout le mois de juillet.

**Restauration du complexe buvette – club house au terrain de football** : Le Conseil Municipal valide la sous-traitance de maîtrise d'œuvre avec le bureau FABER Maîtrise d'œuvre, représenté par M. Fabrice PETTON (*Pépinière d'entreprises, ZA de Quiella – 29 590 LE FAOU*). L'impact financier reste nul pour la Commune. Des avenants sont validés compte tenu de la hausse des prix des matières premières et notamment du bois lié à l'impossibilité des fournisseurs de tenir les prix annoncés au marché.

**Programme annuel de voirie 2021** : Le Programme de Voirie annuel est confié à l'entreprise *Eurovia Bretagne*. Les secteurs retenus en 2021 sont les suivants : Ecluse entrée d'agglomération, rue de l'ancienne forge et Mousterpaul. Le marché est conclu pour un montant HT de 69 249,74 € et les travaux devraient intervenir après les congés d'été.

**Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local – Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales** : Dans le cadre de la DSIL dérogatoire – Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales, il est proposé de retenir les propositions de l'entreprise ARCEM pour la partie travaux électriques (*remplacement de luminaires par des pavés LED, remplacement de radiateurs et centralisation du chauffage de la Mairie*) et les menuiseries SEITE pour la partie isolation thermique (*isolation des combles du logement du 7 rue des capucines et isolation du local de rangement du matériel de la salle Multifonctions*) pour un montant total HT de 21 616,04 €.

**Acquisition de réserves foncières** : Afin de disposer de réserves foncières à court terme, il est proposé au Conseil Municipal l'acquisition d'une parcelle cadastrée section AC sous le numéro 34 appartenant à M. Jean-Claude STEPHAN. Cette parcelle est classée au sein de notre Plan Local d'Urbanisme en zone 1AUhb4 et Uhb pour une contenance totale de 17 252 m<sup>2</sup>. Une offre de prix d'achat de 5 € TTC le m<sup>2</sup> est acté et a déjà reçu un accord de principe de l'intéressé.

**Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du futur lotissement communal** : M. le Maire présente au Conseil Municipal 2 propositions de maîtrise d'œuvre, relatif à la réalisation d'un futur lotissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de ING Concept.

**Travaux au 18 rue Notre Dame : remplacement de portes** : Le Conseil Municipal valide le remplacement de la porte d'entrée du salon de coiffure « *Le Salon de Sophie* » par l'entreprise SEITE de Cléder.

**Remplacement d'un poteau de défense incendie à Lescoat Eozen** : Un poteau incendie se trouve hors service à Lescoat Eozen. La responsabilité de la collectivité peut être engagée s'il n'est pas remplacé. Le Conseil Municipal valide donc le remplacement du poteau défectueux.

**Informatique : Migration des logiciels métiers et remplacement du serveur** : Le Conseil Municipal valide le remplacement de la gamme de logiciels métiers au sein du service administratif et le remplacement du serveur informatique de la Mairie. L'installation et le déploiement de cette nouvelle solution se fera courant octobre.

## FINANCES

**Décision Modificative Budgétaire n°1** : M. le Maire présente le projet de Décision Modificative budgétaire n°1 qui est rendue nécessaire par l'embauche de contractuel afin de pallier l'absence d'agent temporairement indisponible, mais également valider les travaux dans le cadre de la DSIL dérogatoire – Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

**Tarif 2021 – 2022 pour l'activité « Gym Douce »** : Le Conseil Municipal décide de maintenir la cotisation annuelle 2021 – 2022 aux mêmes tarifs que l'an passé pour les seules nouvelles cotisations à hauteur de 30 € et 45 €. Les adhérents bodilisiens ou non ayant payé leur adhésion 2021 – 2021 seront exonérés de la cotisation 2021-2022.

## AFFAIRES GENERALES

**Projet acquisition immobilière rue notre Dame** : Un point est fait pour donner suite à une entrevue avec M. Daniel GOUEZ. Il remet en cause le projet dans l'immédiat et ne souhaite pas donner suite pour le moment.

**CCPL : Mise en réseau des Médiathèques du Pays de Landi - Fixation des tarifs** : Dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques du Pays de Landi, les élus adoptent une tarification unique pour l'accès au réseau des médiathèques, conformément aux attentes à raison d'un abonnement individuel à partir de 26 ans au prix de 10 €. L'adhésion est gratuite pour les moins de 26 ans, les bénéficiaires des minima sociaux, demandeur d'emploi et allocations spécifiques. Les enseignants, ATSEM, assistants maternels et animateurs de loisirs bénéficient également de la gratuité du service.

**CCPL : Mise en réseau des Médiathèques du Pays de Landi - Adoption du règlement intérieur de la médiathèque de BODILIS** : Le règlement intérieur propre à la médiathèque encadre le fonctionnement de la médiathèque au sein du réseau, en s'appuyant sur les compétences respectives des membres du réseau des médiathèques du Pays de Landi : la CCPL et chaque commune. Le Conseil Municipal définit dans le cadre du réseau des Médiathèques du Pays de Landi et du règlement intérieur commun, le règlement intérieur propre à la Médiathèque de Bodilis et approuve son règlement intérieur.

**Désignation des guides à l'église Notre Dame** : Lola VOURC'H et Océane CRENN se partageront les permanences. Elles seront présentes tout le mois d'août du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h20 pour accueillir et renseigner les visiteurs. Elles effectueront également des visites guidées.

**Projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Irlande « Celtic Interconnector » : Convention de servitude** : Le Conseil Municipal valide la proposition de convention de servitude de passage de canalisation souterraine sur les propriétés privées appartenant à la Commune, présentée par la société RTE, et donne pouvoir au Maire de la signer. Pour rappel, le projet « Celtic Interconnector » consiste à créer une liaison souterraine et sous-marine de 700 mégawatts entre le poste électrique 400 000 volts de La Martyre et le poste électrique 200 000 volts de Knockraha (Irlande).

## RESSOURCES HUMAINES

**Job d'été** : Un recrutement a été effectué pour assurer le remplacement d'été de Marie-Françoise LE NAN à l'Agence Postale Communale. Un appel à candidatures a été lancé dans le but de recruter un jeune en « *job d'été* » pour le remplacement à l'Agence Postale Communale. Ce recrutement est paru sur les réseaux sociaux via *Facebook* et *Panneau Pocket* et 8 candidatures ont été réceptionnées. Ayant reçu l'obligation de recruter une personne majeure par les services de la Poste, 2 candidatures ont été retenues. Les postulants ont été convoqués en Mairie et c'est par un tirage au sort que le poste a été attribué. Jade CABON a été retenue pour ce remplacement. Après avoir reçu une formation auprès de Marie-Françoise LE NAN, elle a pris le relais jusqu'au vendredi 16 juillet, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

**Service administratif** : Afin de palier le départ de Corinne ROHOU, une réorganisation interne du service administratif est actée. Un recrutement va être lancé prochainement pour un poste d'agent d'accueil polyvalent en charge de la communication, de l'état civil, du funéraire, de l'action sociale à temps plein. La date limite de retour des candidatures est fixée au 20 août 2021.

**Service Technique** : La commune recherche toujours un agent en CDD pour l'été jusqu'au 31 août 2021, qui viendra pallier l'absence d'un agent aux services techniques. Le profil recherché se tourne davantage sur les espaces verts et l'agent devra être à même de conduire les véhicules de la flotte de la collectivité pour assurer l'arrosage et la tonte du terrain de football. Adresser CV et lettre de motivation en Mairie.